

Rencontre La Côte d'Arbroz - CCHC ***Lundi 19 octobre 2020***

Membres du Bureau présents : Fabien TROMBERT

La Côte d'Arbroz est un village axé sur la nature et les activités touristiques douces mais ce sont des activités qui rapportent peu financièrement. Comment la CCHC peut elle aider financièrement au développement du pôle nature du col de l'Encrenaz ?

Le Président précise que ce sont les communes qui décident de leur projet de développement. La CCHC est là en soutien pour la recherche de financement par exemple.

Par ailleurs, la CCHC soutien financièrement les communes via l'écrêtement du FPIC.

Sentiers : l'entretien et la pose du balisage sont faits trop tard sur certains secteurs.

Le Président souligne l'importance de prioriser les sentiers dans chaque commune pour que les équipes puissent avoir un cadre d'intervention..

Faut'il envisager une quatrième équipe d'agents ?

Que représente La Côte d'Arbroz pour la CCHC ?

Le Président précise qu'il n'existe pas de «commune fardeau ». Toutes les communes seront traitées équitablement politiquement. Le rôle de la CCHC est de mutualiser les ressources pour faire des projets structurants pour le territoire.

Déchets : 24 % des finances communautaires sont liés aux déchets. Comment faire pour améliorer ce service ?

Le Président souligne que de gros investissements sont en cours pour améliorer l'organisation (modernisation du parc de conteneurs, camion de collecte, déchetterie,...). Maintenant, l'effort doit être fait sur la qualité du tri. Une campagne de sensibilisation au tri et au compostage devra être faite.

Un travail est à mener pour limiter le suremballage localement notamment dans les supermarchés du territoire. Une rencontre est à provoquer avec les gérants pour les inciter à faire des efforts.

Volonté politique de développer l'achat responsable par de la communication.

Eau : nécessité de développer la réutilisation de l'eau de pluie notamment pour les toilettes. Dommage que ce ne soit pas rendu obligatoire dans le PLUi-H.

Tourisme : le vélo est une activité porteuse qui nécessiterait une ouverture estivale élargie des remontées mécaniques.

Un travail est à faire sur le VTT électrique (*attention à la cohabitation piéton/VTT*).

Le Président rappelle son attachement à la réalisation de la voie verte et à son extension sur le bas de la vallée d'Aulps ensuite. L'objectif est de débiter les travaux en 2021 pour une livraison en 2022 du tronçon Morzine/Les Gets.

Attention, nécessité de prévoir des parkings pour les vélos à proximité des lieux de vie.